



PRESENTATION DU « RAPPORT D'ACTIVITE 2015 »
PAR M. ERWAN BECQUEMIE- DIRECTEUR GENERAL
ET MME CLAIRE BRAHIMI – DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2016

IME L'EVEIL – VILLENEUVE D'AMONT

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Le « Rapport d'activité 2015 » est présenté sous la forme d'une projection vidéo détaillant notamment les activités de l'association par mission.

Avant de céder la parole à M. Becquemie, Directeur général et à Mme Brahimi, Directrice générale adjointe pour cette présentation, le président commente les diapositives introductives suivantes :

Rappel des 3 missions :

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PAR MISSION

- MISSION HANDICAP ET INADAPTATION
- MISSION SANTÉ PUBLIQUE
- MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION



Leur répartition :

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MISSIONS

- Mission handicap et inadaptation
- Mission santé publique
- Mission sociale



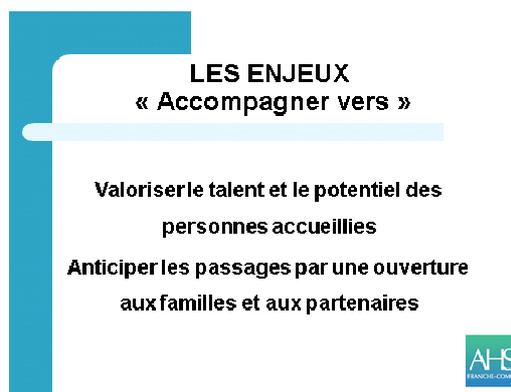
Quelques données chiffrées :

ACTIVITE ET MOYENS D'ACTION

- 1 100 personnes accompagnées chaque jour
- 2 500 bénéficiaires accueillis et orientés
- Plus de 22 000 consultations médicales et paramédicales par an
- 35 établissements et services sur le territoire
- 44 M€ de budget d'exploitation
- 727 ETP / + de 1 000 personnes salariées



M. le Président donne la parole à M. Becquemie :



En 2015, lors de ce même exercice, nous avons souhaité mettre en exergue les changements de nos secteurs d'activités en retraçant sur 15 ans l'évolution des besoins et attentes des personnes, et parallèlement celle des réponses des professionnels.

Cette année, nous souhaitons organiser notre propos sur la nécessité d'ACCOMPAGNER VERS.

Ne pas seulement évoquer les besoins des personnes accueillies et les réponses formulées par les professionnels pour compenser, soutenir, prévenir, sécuriser ou soigner. Aller un peu plus loin et porter notre regard sur la nécessité « d'accompagner les personnes accueillies vers ». Vers la création en favorisant l'expression de leur talent et de leur potentiel, pour mettre en avant ce dont elles sont porteuses. Vers demain en favorisant le passage d'un état à l'autre, d'une situation à une autre, d'un âge à l'autre.

Partager un peu les capacités et les réalisations des personnes accueillies, c'est également ce qui sera fait lors du moment de convivialité dans le parc du Foyer de vie/MAS Château ou quelques une de leurs créations artistiques seront mises à l'honneur.



M. Becquemie laisse la parole à Mme Brahimi pour la présentation de la « Mission Handicap et inadaptation ».

**MISSION HANDICAP
ET INADAPTATION**

720 Places d'accueil – 573 ETP

Une plateforme autisme
Un secteur « enfants »
Un secteur « adultes »

AHS
FRANCO-COMTE

PRESENTATION DU SECTEUR « ENFANTS » :

Carte d'identité :

**MISSION HANDICAP
ET INADAPTATION**

Secteur Enfants – 388 Places – 282 ETP

ETABLISSEMENTS	IMPLANTATION	PLACES
CAFS	BESANÇON	35
CMPP	BESANÇON, MORTEAU, PONTARLIER	-
CMPPm VAUCLUSE	VAUCLUSE	47
IME L'ENVOI	ROUGEMONT	37
IME L'ESSOR	BESANÇON	30
IME L'VEIL	VILLENEUVE D'AMONT	59
IME MONTFORT	MONTFORT	41
IMP L'ESPEREL	MONTBÉLIARD	42
SESSAD COMTOIS	GD BESANÇON, AIRE URBAINE, HAUT-DOUBS	102

La « mission handicap et inadaptation » pour le « secteur enfants » s'exerce en 2015 au sein de 9 établissements et services : 6 IME (Institut Médico Educatif), 1 SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile), un CMPP (Centre Médico Psycho-Pédagogique) et un CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé).

Ce qui représente :

- 388 places dont 177 places en internat et 102 en SESSAD - 35 places sont dédiées à l'accueil d'enfants autistes et 30 places à l'accueil d'enfants polyhandicapés ;
- Et 282 Equivalent Temps Plein au niveau des salariés.

Il faut également ajouter :

- les Enseignants mis à disposition par l'Education Nationale et qui représentent 17 ETP répartis sur les 5 unités d'enseignements ;
- ainsi que 2,5 enseignants mis à disposition par l'Enseignement Catholique au CMPro Vaucluse.

L'équipe des directeurs qui anime le secteur Enfants est composée de :

- Mme Clerc-Labeaune, Mme le Dr Paillard, Mme Herrgott, M. Barraux, M. Rigaud, M. Lavrut, M. Triponey assisté de Mme Menière, Mme Rodriguez et Mme Fricot en qualité de Directrices Adjointes.

Secteur Enfants

- Mme Clerc-Labeaune : CAFS
- Mme le Dr. Paillard : CMPP
- M. Lavrut : CMPPro Vaucluse
- M. Barraux : IME l'Envol
- M. Triponey :
 - > IME l'Essor (Dir. Adj. Mme Menière)
 - > IMP l'Esperel (Dir Adj. Mme Rodrigues)
 - > SESSAD Comtois (Dir. Adj. Mme Fricot)
- M. Rigaud : IME l'Eveil
- Mme Herrgott : IME Montfort



Avant d'apporter quelques illustrations et éléments de réflexions, j'aborderai, en premier lieu, les faits marquants pour l'année 2015.

Les faits marquants 2015 :

Deux événements associatifs sont à souligner comme l'a évoqué notre Président, il s'agit :

- De l'intégration du CMPPro Vaucluse
- Du développement des réponses spécialisées en matière d'autisme qui s'est poursuivi. Depuis 2013 et la mise en place de la plateforme autisme, de nombreux projets se sont concrétisés : si l'IME l'Essor et l'IME l'Envol accueillent historiquement des jeunes autistes, le SESSAD Comtois a ouvert deux unités d'enseignement maternelles en 2014 à Besançon et en 2015 à Belfort. A titre Expérimental, l'IME de Montfort et l'IMP l'Esperel ont ouvert une section dédiée à l'accueil d'enfants autistes.

A partir des questionnements autour des modalités d'accueil et d'accompagnement tout au long des étapes de la vie, je développerai 3 points :

- Tout d'abord, la volonté de s'adapter à chaque situation individuelle : cela a demandé aux établissements et services de passer de la logique de place à une logique de parcours, de réponse accompagnée en développant différentes modalités d'accompagnement : dans et hors les murs, à domicile, en partenariat avec d'autres ESMS, avec le secteur sanitaire et en lien bien sûr, avec la famille.

Pour illustrer, j'évoquerai la situation d'un jeune homme âgé de 19 ans sans solution (exclu de son établissement, resté au domicile familial) qui a été accueilli au FAM la Citadelle par dérogation de l'ARS à la demande de la MDPH du Doubs pour un essai afin de déterminer son projet d'orientation. Compte tenu de ses capacités, il a été proposé un premier stage à l'ESAT de Villersexel, puis un stage de quelques semaines à l'IME de Montfort à l'atelier maraichage et horticulture. Jeune homme mutique, il s'est mis à parler au bout de 15 jours, l'éducatrice est « sous le charme de ce garçon qui a du potentiel, il prend plaisir à travailler dehors, il est très motivé, respecte les consignes ». L'équipe de la MDPH va pouvoir reprendre le projet avec sa famille et proposer une orientation à ce jeune homme vers un ESAT adapté qui lui correspondra mieux et lui permettra de poursuivre son chemin de jeune adulte.

- La volonté de s'ouvrir à et sur son environnement se concrétise par l'expérimentation des situations de vie sociale ou préprofessionnelle. J'en ai sélectionné quelques unes pour l'illustrer :

Il s'agit par exemple pour les jeunes adolescents de l'IME l'Essor d'intégrer en demi-journée l'IMPro de l'Envol pour s'initier à l'horticulture dans une démarche d'apprentissage et d'autonomie : les jeunes de l'Essor peuvent aller déjeuner au self, faire des choix de repas, rencontrer des plus grands, échanger avec d'autres

professionnels. Devenir jardinier n'est pas l'objectif mais comprendre les différentes étapes qui vont mener de la graine à la fleur font partie du projet pédagogique.

Pour les adolescents du CMPro Vaucluse, selon le projet du jeune, il est proposé d'intégrer une entreprise du secteur industriel pour évaluer les capacités professionnelles. Un jeune homme est en cours de recrutement vers une entreprise alors qu'il avait une orientation en milieu protégé. En ESAT, il aura besoin de l'appui d'un Service d'accompagnement SAVS mais quel parcours pour ce jeune de pouvoir « vivre en milieu ordinaire ».

- C'est également la mise en situation concrète des actes de la vie courante pour anticiper le après : cela va de faire sa toilette, faire ses lacets, à prendre un bus, faire ses courses... L'autonomie c'est une somme de petites choses à acquérir, c'est aussi pouvoir s'affirmer comme un adulte, un grand !

J'évoquerai avec vous ce jeune homme de 22 ans maintenu en IME au titre de l'amendement Creton en attente d'orientation vers un ESAT et un Foyer d'hébergement et qui demande simplement d'avoir la clé de sa chambre comme les adultes en Foyer de vie. C'est une demande qui paraît simple et qui pourtant vient bousculer le règlement de fonctionnement ? Comment préparons nous nos jeunes dans cette attente de la sortie ? Thème que nous avons travaillé lors de la « journée des familles » de novembre dernier et qui est au cœur de nos préoccupations associatives.

Je terminerai cette première partie en partageant avec vous deux autres vignettes remplies qui témoignent de la richesse des talents et des réalisations :

- Il s'agit de l'histoire d'un jeune garçon alors âgé de 4 ans, orienté par l'hôpital en 2012 au CMPP pour des troubles autistiques avec un retard de langage important. Il a bénéficié du groupe Conte animé par deux orthophonistes de janvier 2014 à juin 2015. Puis il est parti en Angleterre avec ses parents. Il vient de transmettre au Médecin du CMPP et aux rééducateurs ce qu'il a réalisé à l'école : une bande dessinée où il présente une histoire de trésor ancien... L'équipe du CMPP destinataire de cette réalisation a été touchée par ce travail et les progrès de ce jeune garçon qu'elle a accompagné un bout de chemin dans son histoire...
- Une autre vignette, celle de la journée annuelle « Art et artisanat » organisée à l'IME de Montfort chaque mois de mai qui permet sous un soleil attendu de partager les réalisations des jeunes soutenus par les équipes, d'accueillir des artisans en présence de nombreux visiteurs et notamment des familles. Ce temps de rencontres et d'échanges permet de rendre compte des capacités des jeunes et de les inscrire dans une dynamique positive. Montrer ce que l'on peut réaliser grâce à l'encadrement professionnel bienveillant.

Je ne peux conclure cette illustration sans évoquer l'atelier cuisine qui réalise le buffet de notre journée avec le CMPro Vaucluse, encore là aussi de véritables talents culinaires à découvrir...

Parmi les points de vigilance :

La place des jeunes adultes en amendement Creton au sein des IME (19 jeunes en 2016 contre 14 l'année précédente) pour penser un projet d'accompagnement transitoire adapté à leurs besoins et attentes en favorisant des accueils en secteur adulte pour expérimenter leur vie de demain...

Projets 2016 pour le secteur enfants :

- Poursuivre et approfondir les modalités de nos partenariats avec les acteurs intervenant auprès des enfants afin de garantir la continuité du projet : avec la MDPH, l'ARS, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, avec le secteur de la psychiatrie, avec les centres ressources comme la plateforme autisme, avec l'Education Nationale ;
- Articuler le projet personnalisé de scolarisation avec le projet personnalisé d'accompagnement au sein des IME : comment inscrire la classe comme un dispositif favorisant le développement de la personne, quel que soit le niveau de sa déficience.



M. Becquemie prend ensuite la parole.

PRESENTATION DU « SECTEUR ADULTES » :

Carte d'identité :

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION		
Secteur Adultes – 332 Places – 291 ETP		
ETABLISSEMENTS OU SERVICES	IMPLANTATION	NOMBRE DE PLACES
SAVS – VIVRE EN VILLE	BESANÇON	38
GEM LA GRANGE DE LEO	BESANÇON	-
EA CUISINE DE VILLERSEXEL	VILLERSEXEL	29
ESAT DE VILLERSEXEL	VILLERSEXEL	35
FAM LA CITADELLE	ROUGEMONT	36
FOYER DE VIE LE CHÂTEAU	VILLENEUVE D'AMONT	10
FOYER DE VIE LE MANOIR	ROUGEMONT	42
FOYER DE VIE ROUSSET	LEVIER	42
MAS LE CHÂTEAU	VILLENEUVE D'AMONT	20
MAS GUY DE MOUSTIER	VILLERSEXEL	40
MAS GEORGES PERNOT	FRANCOIS	40

Le secteur Adultes représente 332 places :

- 3 Foyers de vie pour des personnes avec une certaine autonomie mais ne pouvant travailler, 1 FAM et 3 Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) pour des personnes en situation de handicap particulièrement vulnérables nécessitant une surveillance et des soins médicaux constants, soit 230 places d'hébergement ;
- 1 dispositif dédié aux personnes en situation de handicap psychique, formé d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et d'un Groupe d'Entraide Mutuelle ;
- Un secteur emploi et insertion professionnelle avec 1 ESAT et 1 entreprise adaptée (EA).

Il est animé par un groupe de directeurs et de gestionnaires :

- Mme Perrin, M. Garnier et Mme Redoutey, M. Dumond, M. Barraux, M. Kuchel, M. Lemaitre, M. Bouquet, Mme Sestier et Mme Jacquin.

Secteur adultes

- Mme Perrin : Dispositif Vivre En Ville
- M. Garnier - Mme Redoutey : Cuisine de Villersexel
- M. Dumond : ESAT de Villersexel
- M. Barraux : FAM la Citadelle
- M. Kuchel : Foyer de vie /MAS le Château
- M. Bouquet : Foyer de vie le Manoir
- M. Lemaître : Foyer de vie Rousset
- Mme Sestier : MAS Guy de Moustier
- Mme Jacquin : MAS Georges Pernot



Ce secteur représente 291 ETP qui interviennent auprès des personnes accueillies et de leur entourage.

Faits marquants 2015 :

Bien sur, il s'agit du retour des résidents du Foyer de vie le Manoir dans une maison rénovée après 12 mois de travaux, comme l'a évoqué le Président dans son rapport moral.

Il faut également souligner ici la mise en place d'un travail commun des FAM et MAS avec l'instauration de façon régulière de temps d'échanges entre les médecins coordinateurs et directeurs des 4 établissements. A partir de ces échanges, il est possible d'envisager des mutualisations. Par exemple, la procédure de nutrition entérale élaborée dans l'une des MAS a pu être proposée aux autres MAS et FAM, ainsi d'ailleurs qu'aux IME.

2015 c'est aussi la consolidation de nos activités relevant du secteur marchand. La Cuisine de Villersexel s'est approchée de ses objectifs cibles d'activité (soit 2 000 repas jours). Le partenariat engagé depuis plusieurs années avec l'ADAPEI à travers le Château d'Uzel est structurant et déterminant. Il a aussi été l'occasion justement de valoriser le professionnalisme et le talent des travailleurs handicapés, qui ont été remerciés très chaleureusement par les résidents du Manoir.

Et puisque j'en viens à évoquer le talent des personnes accueillies, je voudrais ici rappeler à quel point les productions artistiques et les performances sportives témoignent de la créativité des résidents :

- Ce sont des journaux à publication régulière dans les MAS et Foyers: la Mazette à la MAS Guy de Moustier, la Gazette du « Manouart », le journal de la MAS le Château... Dans ces publications, les résidents jouent les reporters, communiquent sur ce qu'ils font et ce qu'ils sont.
- C'est l'activité poterie : au sein du Foyer de vie Rousset avec une salle dédiée, ou avec les adhérents du GEM. Quel fierté pour les personnes de présenter leurs créations.
- Ce sont aussi les activités théâtre ou musique qui existent dans tous les établissements qui sont aujourd'hui de vraies pépinières de comédiens. Ces ateliers se traduisent souvent par une montée sur scène devant du public, comme ce fut le cas cette semaine à la MAS Guy de Moustier dont les résidents ont créé un spectacle retraçant les 20 ans de l'établissement.
- Et puis un mot des activités sportives : équitation, ski, vélo, accrobranche, catamaran, course ou ballade en joelette. Si le dépassement de soi est parfois présenté comme l'apanage des sportifs, alors bien des résidents sont de grands sportifs avec pour rester dans ce lexique un mental parfois hors norme...

Oui, il y a des envies à l'intérieur de chacun, oui il y a une vie au sein des établissements et services. Se raconter, se mettre en image, créer, c'est exister, c'est être un homme. Faire partager un autre point de vue sur le monde c'est être artiste.

Alors dans l'accompagner vers, il y aussi la question de l'après, du lendemain. Je citerai sur ce point une évolution importante en 2015 avec le développement des accueils temporaires au sein des structures adultes, qu'elles disposent ou non de places dédiées, le CPOM permettant sur ce point une plus grande souplesse.

C'était un objectif de l'année, il a été grandement mis en œuvre. Ces places existaient mais fonctionnaient parfois peu. Difficile parfois dans un internat pour adultes qui a construit son identité sur l'accueil inconditionnel et « pour la vie » d'imaginer des accueils séquentiels, courts, de transition. Pourtant, ce sont eux qui permettent notamment à des jeunes d'IME de découvrir un établissement adulte. Ils peuvent également constituer un répit, ou contribuer à définir ou valider une ré orientation d'une personne adulte et accompagner les bénéficiaires et leur entourage à cet après, avec la possibilité de se projeter.

Points de vigilance :

- Je n'en citerai qu'un ici, l'articulation avec le secteur sanitaire. Bien que la plupart des établissements disposent de conventions de coopération avec leur hôpital de référence, l'opérationnalité de celles-ci reste fragile. Trop souvent encore la porte d'entrée reste les urgences, avec une sortie précipitée en milieu de nuit par exemple alors que nos établissements n'ont pas d'infirmière présente 24h/24.

Enjeux 2016 :

Pour 2016, les projets en cours sont nombreux :

- aboutir dans notre réflexion sur l'avenir du Foyer de vie/MAS le Château
- initier la mise en place du dossier informatique de l'Usager
- réfléchir sur la place de la famille dans le secteur adulte.



« MISSION SANTE PUBLIQUE »

MISSION SANTE PUBLIQUE			
4 Services – 15 ETP			
SERVICES	IMPLANTATION	FILE ACTIVE	CONSULTATIONS ANNUELLES
CDAG / CIDDIST	BESANÇON	-	4 510
CDAG / CIDDIST	MONTBÉLIARD	-	1 681
CLAT	BESANÇON	-	3 474
CSAPA EQUINOXE	MONTBÉLIARD	489	-
TOTAL SERVICES MISSION SANTÉ PUBLIQUE		489	9 665

Présentation par Mme Brahimi :

Carte d'identité :

La mission « santé publique » regroupe trois actions :

- La lutte anti-tuberculeuse pour le Département du Doubs mis en œuvre au sein du CLAT ;
- Le Dépistage Anonyme et Gratuit des infections par le VIH, les hépatites virales et les Infections Sexuelles Transmissibles au travers des Centres CDAG/CIDDIST à Besançon et Montbéliard. Les missions de ces services sont regroupées au sein du Centre de santé depuis le 30/09/2014. Il décline les projets de santé et les règlements intérieurs de ces services.
- La troisième action concerne le soin, l'accompagnement et la Prévention en Addictologie mise en œuvre par le CSAPA Equinoxe à Montbéliard.

MISSION SANTE PUBLIQUE	
● M. Triponey – Directeur :	
➢ CSAPA Equinoxe	
➢ CDAG/CIDDIST Montbéliard	
● En gestion par la direction générale :	
➢ CDAG/CIDDIST Besançon (Mme le Dr Courtieu)	
➢ CLAT (M. le Dr Prenat)	

2 structures sont animées par M. Triponey et 2 sont en gestion directe par la direction générale en lien avec les responsables médicaux, Mme le Docteur Courtieu et M. le Docteur Prenat.

Ce secteur bénéficie de la compétence de 15 équivalents temps plein.

Faits marquants 2015 :

- La priorité des actions du CLAT porte sur le diagnostic précoce et le traitement de la forme initiale de la tuberculose.

Quelques données chiffrées pour rendre compte de l'activité :

Le CLAT :

- En 2015, 55 déclarations obligatoires de tuberculose ou infections tuberculeuses latentes ont été reçues (contre 74 en 2014). Des enquêtes épidémiologiques sont réalisées auprès de la personne concernée et de tout son entourage qui doit être recensé de façon rigoureuse : ce sont ainsi 756 personnes qui ont été contactées dans le cadre de 51 enquêtes.
- Des consultations sur site et hors les murs (avec une intervention en maison d'arrêt...) sont réalisées.
- Il est constaté une certaine stabilité de l'incidence de la tuberculose.

Pour les CDAG et CIDDIST de Besançon et Montbéliard :

- En 2015, A l'occasion des 6 191 consultations médicales, 7 cas de VIH ont été découverts et 47 sérologies hépatites positives ; 37 traitements post expositions ont été délivrés à des personnes venues dans les 48 heures suivant une prise de risque ; 306 infections sexuellement transmissibles détectées soit 11,8 % des personnes pour lesquelles un test sérologique a été fait ; ce chiffre reste stable.
- Les actions de prévention hors les murs se sont poursuivies sur le site de Montbéliard.
- L'été 2015 a été consacré à la préparation du dossier d'habilitation en Centre Gratuit d'Information, de Diagnostic, et de Dépistage du VIH et des IST (CEGIDD) pour une mise en œuvre au 1^{er}/1/2016.

Pour le CSAPA Equinoxe :

- En 2014, nous avons évoqué l'expérimentation du dispositif régional d'appartements thérapeutiques en addictologie regroupant les 5 CSAPA. Un an après, le bilan est positif. A Montbéliard, un appartement permet d'accueillir sur une durée de quelques semaines à quelques mois des personnes nécessitant un accompagnement en soins. Cela permet d'ancrer de nouveau la personne dans la vie quotidienne qui ne pourrait pas être réalisé en cure hospitalière. L'accompagnement socio-éducatif et thérapeutique se réalise par le biais d'entretien au service ou des visites à domicile. En 2015, Il a concerné plusieurs personnes.
- De ces parcours de vie, je partage avec vous le parcours d'une personne qui auparavant ne bénéficiait pas d'un hébergement stable, qui, après son séjour, habite un logement indépendant dont elle paie le loyer, travaille dans une entreprise d'insertion et maintient des liens de proximité avec l'équipe du CSAPA.
- Le CSAPA poursuit également son implication pour aller à la rencontre des publics vulnérables : Des consultations avancées dans les zones blanches de Pont de Roide sont organisées depuis 2014 avec le CSAPA « Altai-le Relais » : en augmentation de 36 % en 2015.
- Fin 2015, les 3 CSAPA Equinoxe, le Relais et Soléa ont proposé une intervention coordonnée sur le secteur de l'Isle sur le Doubs, Ornans et Delle sous la forme de consultation, permettant une réponse de proximité en lien avec le secteur libéral

Les points de Vigilance sont identiques à 2014 :

La taille restreinte des équipes composant ces différents services demande une attention particulière :

- Lors d'absence ou de vacance d'un professionnel, en particulier médecin, la continuité du service peut être mise à mal ; le recrutement est un enjeu important ;

- L'organisation du travail entre professionnels concernant la place de chacun demande également une attention particulière. Un travail sur la dynamique d'équipe est organisé au sein du CLAT concernant la redéfinition des missions de chaque salarié.

Les enjeux et projets pour 2016 :

- Dans le cadre de la fusion des régions, une étude prospective relative à l'organisation de l'offre en addictologie est conduite par l'ARS Bourgogne Franche-Comté et permettra d'établir un état des lieux et un plan d'action incluant l'ensemble des structures régionales ;
- Un nouveau challenge se dessine donc pour le CSAPA Equinoxe : préserver sa spécificité, son originalité et sa philosophie de l'accompagnement en addictologie, et penser le développement de ses missions selon une logique de coopération avec ses partenaires privilégiés ;
- La Mise en œuvre du CeGIDD Centre Gratuit d'Information, de Diagnostic, et de Dépistage du VIH et des IST (CEGIDD) au sein d'une seule structure depuis le 1er janvier 2016 avec le site principal de Besançon et 3 antennes Montbéliard, Lons le Saunier et Dole. La nouvelle configuration du CeGIDD permet aujourd'hui une intervention de l'association dans le Jura.

L'enjeu principal est d'accompagner le passage de 2 sites à 4 sites au sein d'une seule entité avec la nécessaire harmonisation des pratiques conformes au cahier des charges.

L'activation d'un Comité de pilotage mensuel depuis janvier 2016 permet de conduire les projets avec une belle implication des professionnels et des partenaires.



« MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION »

**MISSION ACTION SOCIALE
ET INSERTION**

471 Places d'accueil – 101 ETP

Accueil des personnes migrantes
Intégration sociale et professionnelle
Protection de l'enfance

AHS
BESANCON

Présentation par M. Becquemie.

1^{ER} VOLET « ACCUEIL DES PERSONNES MIGRANTES » :

Carte d'identité :

**MISSION ACTION SOCIALE
ET INSERTION**

Accueil des personnes migrantes 361 Places – 37 ETP

Directeur : M. Varin

ETABLISSEMENTS	IMPLANTATION	CAPACITÉ AU 31/12/15
PADA	BESANCON, PONTARLIER, MONTBÉLIARD	-
CADA 25	BESANCON	82
CADA 70	FRASNE LE CHATEAU, GRAY	64
HUDA	BESANCON	90
HUM / DIHAL	BESANCON	40
AT-SA	BESANCON, GRAY	31
CPH	BESANCON	36
DMIE	BESANCON	18

Pour ce dispositif, c'est la situation au 31/12/2015 qui est ici présentée soit 361 places dont 18 pour l'accueil de jeunes mineurs. Il est important d'apporter cette précision sur la date du 31/12 car cette capacité a fortement évolué tout au long de l'année, en réponse aux demandes formulées par les pouvoirs publics, le Président l'a évoqué dans son rapport moral.

Ce dispositif est animé par M. Varin et compte 37 ETP au 31/12.

Faits marquants 2015 :

Les faits marquants de l'année 2015 tiennent d'abord au contexte international et à l'évolution du cadre législatif.

Le contexte international c'est bien sur des flux inédits de personnes migrantes en provenance notamment de Syrie, de Lybie et du Soudan, dans un contexte géopolitique complexe.

Dans le tourment des images et informations qui accompagnent ces flux, bien des sentiments parfois contradictoires.

L'indignation, la tristesse ou la révolte convoquée par ces images du petit Aylan sur la plage. L'indignation, la peur, le rejet ou l'incompréhension quelques mois plus tard à l'évocation des scènes de foule ou de violence en Allemagne à Berlin ou Cologne.

Ce ne sont aucun de ces sentiments qui guident l'action du dispositif de l'AHS-FC, mais seulement le choix de répondre avec sobriété et professionnalisme aux demandes des pouvoirs publics devant une réalité de terrain. Apporter à chacun ce à quoi il a droit, mais exclusivement ce à quoi il a droit.

Le premier accueil des demandeurs d'asile a concerné 1 394 personnes en 2015, dont 334 en provenance de Syrie, de Lybie et du Soudan.

La mise en œuvre des décisions nationales et locales a donc conduit à augmenter et diversifier les réponses en matière d'hébergement :

- diversification juridique : je ne reviendrai pas ici sur les différents types de structures qui dépend en particulier du moment où la personne se trouve dans le parcours de la demande d'asile. la multiplication des acronymes témoigne de cette diversité : HUDA, DIHAL, ATSA, CADA...
- diversification de l'implantation géographique : en Haute-Saône à Gray et Frasne-le-Château ; dans le Doubs à Besançon dans différents quartiers ;
- diversification des types de logement : collectif, semi collectif ou diffus en fonction des compositions familiales.

Ces évolutions se sont faites à chaque fois dans le cadre d'un dialogue étroit avec l'Etat, les partenaires associatifs, mais aussi les collectivités locales et les élus.

Si le Président a déjà souligné la qualité du travail réalisé par les équipes et M. Varin, je tiens ici à compléter ce propos :

- qualité des interventions éducatives auprès des personnes
- réactivité face des demandes qui sont le soir parfois différentes de celles passées le matin
- professionnalisme dans la mise en œuvre des dispositions réglementaires
- engagement dans les partenariats et le travail en réseau avec une très bonne connaissance de l'environnement.

Lorsque l'on parle dans ce domaine de valorisation du potentiel de personnes, on peut s'attacher à trois exemples :

- l'implication des personnes dans des actions de bénévolat, au sein du tissu associatif, mais également directement auprès des collectivités locales avec lesquelles des conventions sont passées ;
- la scolarisation des enfants et des jeunes (à l'échelle du dispositif, cela représente une centaine de situations), avec des parcours scolaires souvent exemplaires qui ont débouché par exemple pour 7 mineurs isolés de 16 à 21 ans arrivés sans famille sur une inclusion sociale et professionnelle réussie ;
- les échanges multi-culturels quotidiens d'une part mais aussi valorisés à l'occasion de moments festifs, puisque ce ne sont pas moins de 35 nationalités différentes qui sont représentées au sein du dispositif. Ce sont autant de cultures qui se côtoient et donnent lieu à des échanges culinaires, musicaux, littéraires...

Points de vigilance :

Ils tiennent bien entendu à l'évolution du contexte national et réglementaire. La réforme de la demande d'asile mise en œuvre fin 2015 impacte nos pratiques. Une attention permanente aux demandes des pouvoirs publics est de mise afin de veiller à l'adaptation de nos réponses et à la conformité de celles-ci.

Ils tiennent également aux enjeux de management avec la nécessité de structurer les démarches projets dans un contexte d'intervention sans cesse bousculé par l'urgence.

Projets et enjeux 2016 :

Ils font écho aux points de vigilance. Une nouvelle structuration de l'équipe. La réalisation de l'évaluation interne et la finalisation des actions transverses portées par des ateliers thématiques pour avoir des outils communs et harmonisés (santé, logement, emploi)...

Et puis tout ce que nous ne savons mais pas qui sera dicté par les circonstances et les autorités, tant il est vrai que l'imprévisible prend parfois le pas sur nos démarches projets.



M. Becquemie poursuit avec le 2^{ème} volet :

« INTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE » :

Carte d'identité :

**MISSION ACTION SOCIALE
ET INSERTION**

Intégration sociale et professionnelle

FJT - Directrice : Mme Olivares

24 places – 2,75 ETP

ETABLISSEMENT OU SERVICE	IMPLANTATION	CAPACITÉ
FJT	FRASNE-LE-CHÂTEAU	24



Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) est dirigé par Mme Olivares. L'équipe comprend une TISF (travailleur d'intervention sociale et familiale) et une éducatrice spécialisée dédiée à l'accompagnement des Mineurs non accompagnés.

Ce dispositif d'hébergement est dédié à un public de 16-25 ans, avec, soit une activité en alternance, soit un stage professionnel ou en situation de recherche d'emploi. Le FJT n'est pas un dortoir, car chaque personne accueillie y trouve un accompagnement personnalisé pour préparer l'entrée dans la vie active (aide aux devoirs, entretien du linge, apprentissage de la citoyenneté, démarches santé...).

Faits marquants et enjeux 2015 :

Je regrouperai pour ce service les faits marquants et les enjeux pour 2015.

Pour la première fois depuis ans, le FJT a connu en 2015 une hausse d'activité, liée à la diversification des publics accueillis.

Ces nouveaux publics sont :

- des jeunes mineurs isolés étrangers (capacité d'accueil de 5 jeunes depuis mars 2015)
- des personnes isolées ou familles en situation d'urgence (7 places depuis novembre 2015) : jeunes sans moyens en rupture familiale, femmes en situation de danger, familles ayant subi des accidents de la vie.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis 2014 avec les partenaires locaux. Elle demeure fragile, avec un taux d'occupation de 50 % en 2015, et doit être confortée.

Le renouvellement de l'autorisation du FJT obtenu début 2016 permettra de poursuivre ce travail dans les mois à venir.

**MISSION ACTION SOCIALE
ET INSERTION**

Protection de l'enfance – 86 Places – 61 ETP

CEP ST Joseph – Directeur : M. Storti
MECS André MARGUET - Directeur : M. Angiulli

ETABLISSEMENTS	IMPLANTATION	CAPACITÉ
CEP ST JOSEPH	FRASNE-LE-CHÂTEAU	53
MECS « ANDRÉ MARGUET »	PONTARLIER	33



Mme Brahimi poursuit avec le 3^{ème} volet :

LA « PROTECTION DE L'ENFANCE » :

Carte d'identité :

Deux établissements concourent plus spécifiquement aux missions de la Protection de l'Enfance, il s'agit :

- De la Maison d'Enfants à Caractère Social située à Pontarlier, la MECS André Marguet, habilitée par le Département du Doubs,
- Et le Centre Educatif et Professionnel, le CEP St Joseph avec une double habilitation du Département de Haute-Saône et de la Justice.



Ces deux établissements représentent une capacité d'accueil de 86 places entre l'internat, le Service d'accueil de jour, le service de suite et l'accompagnement éducatif à domicile.

61 équivalents temps plein interviennent auprès des jeunes accueillis et de leur famille.

A cela, s'ajoute l'accueil de 18 jeunes MIE sur le Département du Doubs piloté à partir du Dispositif Migrants et celui de 5 autres jeunes MIE pour le Département de Haute-Saône piloté par le FJT. Il convient de rappeler que les jeunes concernés bénéficient en effet d'une mesure de placement au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les directeurs qui animent ce secteur sont M. Storti pour le CEP St Joseph et M. Angiulli pour la MECS André Marguet.

Faits marquants 2015 :

Plusieurs éléments importants ont marqué l'année 2015. Comme nous l'avions évoqué ces deux dernières années, les profils des jeunes accueillis ont évolué vers des jeunes présentant des troubles du comportement, souvent déscolarisés ; plusieurs d'entre eux bénéficient de façon régulière d'un accompagnement spécifique par une structure sanitaire (hôpital de jour par exemple) ou en ITEP, IME...

Face à ce nouveau public, les établissements adaptent leur offre de service pour mettre en valeur leurs potentialités et préparer leur avenir.

Les actions spécifiques en faveur des jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation :

Pour le CEP :

- Le plateau pédagogique et technique, la présence à temps partiel d'une enseignante détachée de l'Education Nationale et les actions éducatives permettent de co-construire un projet de scolarisation en fonction des besoins des jeunes ;
- 19 jeunes sont devenus apprentis cette année ;
- 11 jeunes ont obtenu des diplômes cette année : 3 jeunes, le Certificat de Formation Générale (CFG) et 8 jeunes, le Diplôme d'Enseignement de la Langue Française (DELFF) ;
- Le plateau pédagogique et technique est également acteur de la re-scolarisation des jeunes. 12 adolescents ont été accompagnés dans le cadre d'un projet de retour au Collège ou en formation.

Pour la MECS :

- Avec le support du retour à la « terre » avec l'atelier maraichage. Ce projet s'est construit en partenariat avec la PJJ et a pour objectif l'ouverture d'un « plateau de jour » en prévention ou en réponse à la problématique des jeunes en situation de décrochage scolaire. 3 jeunes sont concernés de façon régulière et soutenue. J'ai eu l'occasion de me rendre à la serre, j'attends de voir les premières récoltes...
- Les réalisations des jeunes passent aussi par la réussite des parcours scolaires grâce à un partenariat avec les collèges du secteur permettant « une coordination pédagogique et éducative » : 2 jeunes ont obtenu le Brevet des Collèges, 1 jeune a obtenu un BAC PRO électroménager, 2 filles ont obtenu le CAP Petite Enfance, 1 garçon a obtenu le Brevet Professionnel Electricité puis a intégré la vie professionnelle et a signé un CDI et est entré dans la vie active.

Les actions spécifiques liées à la citoyenneté :

- Deux jeunes du CEP en placement judiciaire, ont participé aux tables rondes organisées en marge du Comité Interministériel Jeunesse du 3 juillet 2015 à Besançon. Mme Taubira, Ministre de la Justice et Garde des sceaux de l'époque, leur a consacré un temps d'échange privilégié et chaleureux, qu'ils n'oublieront pas. Ils étaient les représentants des jeunes du CEP et à ce titre, ont pris très au sérieux cette rencontre en posant leurs questions sur la formation et l'emploi, leurs préoccupations de l'après CEP. Ce jour là, ils ont su respecter les consignes des éducateurs et leur conduite a été exemplaire. Ils ont compris l'enjeu de ce temps et ont choisi de devenir « grand ».
- Il existe également d'autres moments où l'on apprend à faire communauté. Par exemple, il y a des talents en chant avec l'interprétation d'une chanson de rap marquant leurs états d'âme face à la réalité du placement et un deuxième titre ayant pour thème la douleur du migrant. Ces moments remplis d'émotion leur permettent d'avancer et de mettre des mots, de la couleur, de la vie.

Points de Vigilance et enjeux 2016 :

Les points de vigilance sont en lien avec les récentes évolutions réglementaires et les schémas départementaux de la protection de l'enfance :

- Pour le Doubs, concernant le Service Educatif à Domicile de la MECS : Après des débuts difficiles, depuis 2 ans, l'activité du service s'est développée. Elle reste fragile et requiert un travail de coordination étroit avec les services de l'ASE. Véritable outil de prévention et de soutien à la parentalité entre hébergement et accompagnement à domicile, il est à consolider avec le département.
- Pour la Haute-Saône : En janvier 2016, le Département nous a informés qu'il souhaitait réorganiser fortement l'offre concernant la protection de l'enfance. Cette démarche s'appuie notamment sur le diagnostic d'une surcapacité des internats par rapport aux besoins. Cette réorganisation est susceptible de passer par des suppressions et des transformations de places pouvant concerner tous les établissements dont le CEP. L'AHS-FC est engagée dans un dialogue exigeant avec le Département et avec ses partenaires pour définir les contours d'une nouvelle offre départementale.



Le Rapport d'activité annuel, disponible sur simple demande auprès de la Direction Générale, est consultable sur internet : www.ahs-fc.fr



M. le Président remercie Mme Brahimi et M. Becquemie pour leur présentation.





DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
BP 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr
Site : www.ahs-fc.fr
